

d'être mon interprète auprès des membres de langue anglaise de la Chambre et de les féliciter en mon nom des efforts que plusieurs ont faits en vue d'apprendre le français. Les députés de langue française et de langue anglaise auront ainsi l'occasion d'exprimer leurs vues et de mieux se comprendre les uns les autres, après tant d'années de mésentente. Notre pays ne s'en portera que mieux.

Vu que la majorité des honorables députés comprennent le français, je ne répéterai pas en anglais les observations que j'ai faites en français. Cependant, j'aimerais répéter une de mes remarques du début. Le présent budget est très important et il incombe à mes collègues d'exprimer le point de vue de leurs commettants respectifs. Comme vous l'avez peut-être constaté, je n'ai pas l'intention de critiquer la conduite passée du Gouvernement. Le passé est le passé et le présent est le présent. En conséquence, ignorons les critiques qu'ont formulées plusieurs honorables députés et exprimons des idées fondamentales qui seront à l'avantage du pays à l'avenir.

Il m'aurait plu qu'on modifiât la taxe de luxe imposée aux joailliers durant la guerre. Les gens s'en sont accommodés en temps de guerre, mais aujourd'hui ils demandent à en être soulagés. Pour ma part, j'estime qu'ils ont raison. Ils veulent bien accepter une taxe de luxe de 12½ p. 100, défalquée à la source. D'aucuns prétendent que ce serait imposer un surcroît de travail aux grossistes; mais ceux-ci ont déjà les services requis pour percevoir la taxe de vente de 8 p. 100. Il faut dire aussi qu'on trouve aujourd'hui chez les quincailliers et chez d'autres marchands des objets qui échappent à la taxe de luxe alors qu'ils devraient y être assujettis.

Tout comme un grand nombre d'autres députés, j'ai reçu des protestations au sujet du double impôt prélevé sur les boissons gazeuses.

J'espérais la suppression d'au moins un de ces impôts, compte tenu surtout que le consommateur par excellence de ces breuvages est l'ouvrier, déjà si lourdement grevé par le fisc. Puisque l'ouvrier s'est si vaillamment comporté durant la guerre, accordons-lui donc quelque adoucissement.

Le bruit court que le ministre des Travaux publics (M. Fournier) va probablement distribuer de nouveaux drapeaux, avant longtemps, à tous nos édifices publics; il faudra tout d'abord que cette question soit soumise à la Chambre. La question du drapeau défraye présentement les manchettes des journaux et la conversation dans presque tous les foyers. Puisqu'on me dit que certains de mes collègues favorisent l'Union Jack et d'autres le pavillon marchand (ou Red Ensign), je me vois contraint de m'exprimer à ce propos

en termes bien explicites. J'espère que notre drapeau ne sera pas emprunté, mais distinctif et bien à nous. Le choix d'un drapeau, comme on l'a souvent répété, repose sur des principes et sur des faits. Si la Chambre ne s'entend pas éventuellement sur ce point, j'exposerai mon avis.

Qu'on me permette, en guise de conclusion, de citer le dernier paragraphe du discours prononcé par le Gouverneur général à son arrivée au Canada. Je vous engage, monsieur l'Orateur, ainsi que tous les députés de la Chambre, à le garder en mémoire :

Bien que j'aie "mis bas les armes", il ne s'ensuit pas que l'heure du repos et de la détente a sonné. Au contraire, il reste beaucoup de tâches utiles et magnifiques à accomplir. Mon but, qui constituera pour moi un avantage, sera de me consacrer de tout cœur aux fonctions de ma charge. Elles me permettront de surveiller avec intérêt le progrès, le bonheur et la prospérité grandissante du peuple canadien, qui a mérité, par ses efforts, la place de choix qu'il occupe aujourd'hui dans le monde.

Si tout le monde conserve ces paroles à l'esprit, le Canada en deviendra plus grand.

M. T. L. CHURCH (Broadview): Comme le veut le dicton: Heureux ceux qui ne s'attendent à rien car ils ne seront point déçus. Je respecte et j'admire profondément le ministre des Finances (M. Ilsley). Durant les six années de guerre, il a accompli une besogne écrasante. Somme toute, il s'est acquis, je crois, l'admiration, sinon l'appui, de la population canadienne. Natif des Provinces maritimes, il fait figure nationale dans cette région.

A mon sens, il n'y a pas de voie facile conduisant au bonheur, comme il n'y en a pas pour arriver au savoir. De même quand il s'agit de la paix et de la prospérité: il faut les mériter par son travail et sa conduite. La masse de nos concitoyens après avoir entendu les annonceurs d'un nouveau pays de cocagne, d'un monde nouveau, en est venue à attendre certains dégrèvements fiscaux du présent exposé budgétaire. D'autres cependant ne s'étaient pas laissés leurrer. Ils n'ignoraient pas la destruction qui est la conséquence de toutes les guerres. Je savais que le dernier conflit a dépassé dans ce domaine tous les précédents. La destruction y a été trois fois plus grande que durant la guerre de 1914-1918. Ainsi donc, en dépit des beaux rêves qu'on a pu susciter chez certains, j'estime que le bonheur parfait est encore loin de nous.

Je désire présenter au Gouvernement certains vœux d'ordre pratique. L'honorable député de Muskoka-Ontario (M. Macdonnell) en a déjà exprimé d'autres l'autre soir, dans ses commentaires sur le budget. Nous devrions trouver, si possible, une méthode plus perfectionnée pour la préparation et la présentation de l'exposé budgétaire. Je ne reproche